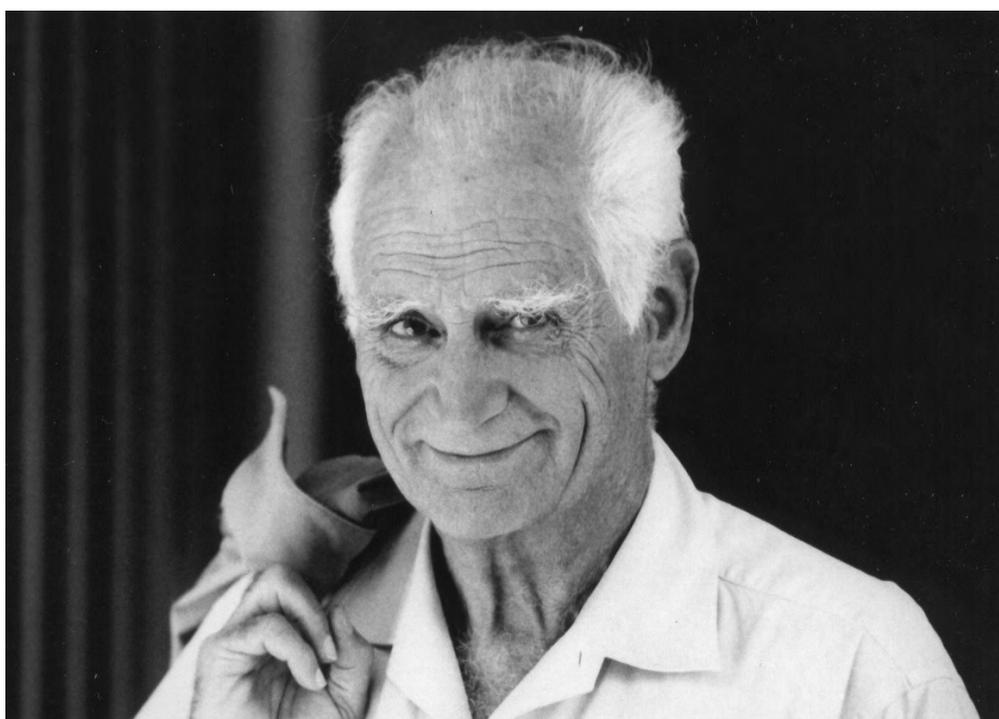


Prix Michel Serres de thèse interdisciplinaire 2024

Fondation Michel Serres - Institut de France
3 000 €

remis à
STÉPHANIE BARBIER

La Fondation Michel Serres-Institut de France a pour but de faire connaître les recherches et les publications de Michel Serres et d'encourager celles qui portent sur son œuvre. En 2023, la Fondation a souhaité créer un « Prix Michel Serres de thèse interdisciplinaire ». Doté d'un montant de 3 000 euros, il est destiné à récompenser une thèse de doctorat faisant appel à au moins une discipline de sciences exactes (mathématiques, physique, chimie, informatique, sciences du vivant...) et au moins une discipline de sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, anthropologie, littérature, histoire, géographie...).



Projet récompensé

Pour la première édition de la remise du Prix Michel Serres de thèse interdisciplinaire, la thèse intitulée « Des plasticités de l'optique en photographie (1890-1957) », réalisée par Stéphanie Barbier, a été retenue par les membres du jury parmi plus de 80 candidatures. Ce travail de recherche, mené sous la direction du Professeur Michel Poivert à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vise à définir les formes et usages de l'optique en photographie entre l'Allemagne et les États-Unis où l'industrie a connu les développements les plus significatifs à partir de 1890 avec, notamment, l'apparition des anastigmats.

La thèse se structure en trois parties. La première revient sur une « culture de l'optique » qui nourrit les pratiques des artistes de la période concernée, afin de distinguer les différents usages du terme d'« optique ». La deuxième fait la part belle aux objectifs des photographes et se concentre sur la manière dont ils appréhendent leur matériel. Enfin, la troisième partie porte sur les expérimentations optiques où la lumière est explorée en tant que sujet, mais également en tant que véritable matériau de création.

Forte d'un important travail de traduction depuis l'allemand et l'anglais, cette recherche est interdisciplinaire, l'optique se situant à la croisée de l'histoire des arts, des sciences et des techniques. Étant historienne de l'art, c'est surtout à travers les écrits d'artistes (manifestes, manuels, articles techniques...) que Stéphanie Barbier a travaillé. Il lui était aussi primordial de procéder à une approche inter-médiumnique : elle a ainsi choisi de ne pas cantonner l'optique à un seul médium artistique, mais de se concentrer sur les médias optiques que sont la photographie et le cinéma. En outre, le caractère interdisciplinaire de cette thèse s'est également exprimée au travers les sources explorées.

Grâce à cette thèse, Stéphanie Barbier a obtenu la qualification dans les sections du Conseil national des universités (CNU) n°22 (histoire et civilisations: histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique) et n°72 (épistémologie, histoire des sciences et des techniques).



Résumé de la thèse

Le terme d'optique en photographie s'entend aussi bien comme une notion de physique, une question instrumentale, un enjeu de perception ou une problématique conceptuelle, ce qui l'a toujours rendu difficile à appréhender du point de vue de l'histoire de l'art. Cette thèse tente de surmonter cette difficulté et propose de considérer l'optique comme une culture restée peu visible dans l'histoire du médium. L'enjeu consiste à mieux en cerner les formes et les usages entre 1890 et 1957. Partant du constat que l'optique se lit plus volontiers qu'elle ne s'observe à partir d'un corpus d'images, notre recherche s'appuie sur une littérature faite de manuels et d'articles tirés de la presse spécialisée. L'étude se concentre sur les écrits de photographes soucieux de transmettre leurs savoir-faire autour de la maîtrise de la lumière. Nous avons

choisi de la circonscrire aux scènes allemandes et américaines où l'industrie connut les développements les plus significatifs à partir de 1890 – et l'apparition des anastigmats à Léna – jusqu'à l'aube des années soixante. Ainsi, en plaçant la mire du côté des protocoles et du matériel y ayant trait, une nouvelle lecture de l'histoire du médium se dessine. Cette dernière mobilise des figures de fins techniciens et nous invite à opérer des rapprochements inattendus entre certains artistes. L'expérimentation optique joue à plein. La lumière intervient tant comme un matériau que comme un sujet de création, elle est à l'origine de protocoles photographiques pluriels et féconds.

Membres du jury

- M^{me} Sophie Bancquart, éditrice, fondatrice de la Fondation Michel Serres-Institut de France
- M^{me} Anne Baudart, philosophe, vice-présidente de la Société française de philosophie
- M. Gilles Cohen-Tannoudji, membre de l'Académie des sciences, physicien, conseiller scientifique auprès du directeur de la recherche fondamentale chez CEA Saclay
- M^{me} Florence Naugrette, membre de l'Institut Universitaire de France et Professeure de littérature française à Sorbonne Université
- M. Fabien Tarissan, chercheur en informatique au CNRS, professeur attaché à l'École Normale Supérieure Paris-Saclay et membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Contact

Institut de France
dorian.dahmane@institutdefrance.fr
01 44 41 45 15

FONDATION MICHEL SERRES INSTITUT DE FRANCE

Fondation Michel Serres-Institut de France

Créée en 2019, la Fondation Michel Serres-Institut de France a pour but de favoriser les recherches et les publications autour de l'œuvre de Michel Serres : elle choisit les projets d'étude et de contributions qui mériteraient d'être soutenus et veille à ce que ces travaux bénéficient d'une diffusion adéquate et elle apporte son aide à des travaux de recherche dans les domaines d'étude en lien avec l'œuvre de Michel Serres.

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

